



Message aux municipalités du Vaucluse

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

À la suite des élections municipales qui ont eu lieu en Mars 2026, le **Collectif Amiante Pays des Sorgues 84** a décidé de vous adresser ce courrier afin tout d'abord de vous faire connaître les missions et les combats que nous menons depuis sa création.

Notre Collectif Amiante est une association engagée dans la défense des victimes de l'amiante, des maladies professionnelles et, plus largement, de toutes les atteintes à la santé liées au travail ou à des expositions environnementales dangereuses.

Notre action repose sur plusieurs axes essentiels.

Tout d'abord, **l'accompagnement humain et social des victimes et de leurs familles** qui est une priorité pour nous. Trop de femmes et d'hommes, après une vie de travail, se retrouvent confrontés à des pathologies graves, parfois mortelles liées à une exposition à l'amiante ou à d'autres substances toxiques.

Face à ces situations souvent douloureuses, notre rôle est d'écouter, d'informer, d'orienter et de soutenir les personnes concernées dans leurs démarches administratives, médicales et juridiques.

Ensuite, nous menons un travail de **défense des droits et de reconnaissance des préjudices subis**. Nous intervenons pour faire connaître les dispositifs existants, aider à la reconnaissance des maladies professionnelles et soutenir les démarches visant à obtenir réparation pour les victimes et leurs ayants droit.

Notre collectif est également fortement mobilisé sur les **questions de prévention, de santé publique et d'environnement**. L'amiante demeure, malgré son interdiction en 1997, un enjeu majeur.

Sa présence persistante dans de nombreux bâtiments, infrastructures et équipements continue de représenter un risque sanitaire réel pour les travailleurs, les agents des collectivités, les habitants et les générations futures.

C'est pourquoi nous estimons indispensable de développer des informations de prévention, de vigilance auprès des populations.

Les collectivités locales ont, à cet égard, un rôle essentiel à jouer dans la protection de la population, la sécurisation du patrimoine bâti et la diffusion des bonnes pratiques en matière de santé environnementale.

Nous défendons une conviction simple mais fondamentale : aucun salarié, aucun agent, aucun citoyen ne devrait voir sa santé sacrifiée au nom d'impératifs économiques ou par manque de prévention.

Nous sommes convaincus que les communes, par leur proximité avec les habitants, constituent un relais précieux pour identifier les situations de risque, orienter les personnes en difficulté et promouvoir une action publique attentive à la santé et à la dignité humaine.

C'est la raison pour laquelle nous vous sollicitons.

Aussi, nous serions heureux de pouvoir établir avec votre municipalité un lien de dialogue, d'échange et, lorsque cela sera utile, de coopération autour de ces enjeux majeurs de santé publique.

Nous restons naturellement à votre disposition pour vous rencontrer, vous présenter plus en détail nos missions, notre expérience de terrain et les actions que nous menons au service des victimes et de leurs familles.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre démarche, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération respectueuse et dévouée.

Pour le Collectif Amiante Pays des Sorgues 84

Le Président

Monsieur Guy DE ZORDI

